Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-14042026-DE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2026 - 20h00
COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil municipal située 7 place de la Mairie à la Mairie de Hédé-Bazouges, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

- ✓ Mme Isabelle CLÉMENT-VITORIA
- ✓ M. Gwenole MELL
- ✓ Mme Gwenaëlle CHARMONT-FRANÇOISE
- ✓ M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ M. Hervé BOURGOUIN
- ✓ Mme Myriam GEORGEAIS
- ✓ M. Christian VEYRE
- ✓ Mme Marie LANZARO DHONT
- ✓ M. Ewen LE COADOU
- ✓ Mme Camille MARTIN
- ✓ M. Matthieu BLONDET
- ✓ Mme Françoise CHERRÉ
- ✓ M. Ludovic BRACQUART
- ✓ Mme Stéphanie THÉBAULT
- ✓ M. Stéphane ROCHARD
- ✓ Mme Sonia DIFFER
- ✓ M. François LAVELAINE DE MAUBEUGE
- ✓ Mme Delphine RIAUX

Absente excusée (procuration) :

- ✓ Mme Anne HAYÉ donne pouvoir à M. Hervé BOURGOUIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Gwenole MELL

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h05 sous la présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-14042026-DE

OBJET N°14-04-2026 : Citoyenneté - Appel à projets citoyens – désignation des lauréats

Rapporteur : ***Tony PORTEBOEUF***

Vu la délibération N°10-01-2021 relative à l'appel à projet citoyens, la commune de Hédé-Bazouges a décidé d'encourager et de valoriser les initiatives, les idées de ses citoyens en allouant un budget de 3000,00 € dans le cadre d'un appel à projet.

M. Portebœuf, informe le conseil que la commission "vie citoyenne, vie associative, patrimoine" s'est réunie début mars pour étudier les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets citoyens.

Après analyse des dossiers pour répartir l'enveloppe de 3000,00 €, la commission propose de désigner les lauréats suivants :

- Attribution de 500 euros pour l'organisation d'un tournoi de foot le 31/05 porté par l'association " Magma".
- Attribution de 500 euros pour l'organisation d'un festival de musique au château le 06/06 porté par l'association " Maison bruyante".
- Attribution de 2000 e pour l'organisation d'un spectacle d'opéra dans le jardin d'Amélie et Jules le 20/09 porté par l'association " Ce qui nous lie".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** les propositions de la commission ;
- **DE CHARGER** Madame la Maire de verser ces montants aux lauréats ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération ;

Adopté à 16 voix des membres présents et représentés, 2 contre (Mme Riaux, M. Lavelaine de Maubeuge), 1 abstention (Mme Differ).

MAIRIE DE HÉDÉ-BAZOUGES 35560

La Maire,
Isabelle CLEMENT-VITORIA

Le secrétaire de séance
Gwenole MELL